
ACQUISITION

PAR LA COMMISSION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LYON

DE LA

BIBLIOTHÈQUE LYONNAISE

FORMÉE PAR M. ANTOINE COSTE.

L'opinion publique, à Lyon, s'est préoccupée du sort de la bibliothèque historique si considérable qu'a formée M. Antoine Coste ; on se demandait si cette grande collection deviendrait la propriété de la cité, ou si elle serait livrée au commissaire-priseur. La question est résolue, tous les pouvoirs administratifs ont prononcé, on a maintenant, la certitude que les livres et manuscrits de M. Coste, sur l'histoire de Lyon, feront partie, très-prochainement, de la Bibliothèque de la ville.

M. Antoine Coste eut de bonne heure l'amour de la bibliographie ; possesseur d'une belle fortune et sans enfants, il pouvait, sans inconvénient, se livrer à son goût favori. Romans de chevalerie, éditions de vieux poètes français, singularités et raretés, écrits sur l'histoire, tout lui convint d'abord ; il achetait, dans tous les genres, ce qui était digne d'être recherché. Mais il eut bientôt la bonne pensée de se renfermer à peu près exclusivement dans une spécialité de livres sur l'histoire de Lyon ou imprimés à Lyon. Il en résulta